

LE VOYAGE DU TUNISIEN A L'ETRANGER Y-A-T - IL RISQUE POUR LA SANTE ? QUEL TYPE D'ENCADREMENT MEDICAL FAUT-IL ASSURER?

M. K. CHAHED ¹, S. KHOUIFI ², B. SIOULEM ¹, K. AOUN ³, et B. ZOUARI ¹

¹ Département de médecine préventive. Faculté de médecine de Tunis.

² Service des vaccinations internationales. Institut Pasteur de Tunis.

³ Laboratoire de parasitologie. Institut Pasteur de Tunis.

RESUME

Le présent travail concerne les voyages des Tunisiens à l'étranger et vise de faire le point sur l'importance du phénomène, les destinations et la nature des risques encourus ainsi que l'effort d'encadrement sanitaire déployé pour les atténuer. Pour cela, nous avons collecté des données qui ont concerné la période allant de 1989 à 1998, auprès de tous les organismes officiels qui sont en relation avec le sujet.

Les résultats montrent une augmentation du nombre de Tunisiens qui partent à l'étranger par voie aérienne de 23 % entre 1989 et 1998, avec une progression moyenne de 5.7 % par an depuis 1993. Les principales destinations sont par ordre d'importance les pays maghrébins (65,7%), l'Europe (30%) et le Moyen Orient (4%). Le nombre de personnes qui partent pour les destinations à haut risque reste difficile à estimer et montre l'importance de mettre en place un système de surveillance pour assurer un suivi médical adéquat à cette catégorie de voyageurs. Les structures qui assurent actuellement l'encadrement sanitaire des voyageurs Tunisiens ont un faible recrutement ce qui démontre l'intérêt de renforcer l'information et la sensibilisation des médecins généralistes à ce sujet et de promouvoir le service des vaccinations de l'institut Pasteur en un véritable centre national de médecine des voyageurs

Mots clés: voyage, santé, risque, encadrement médical.

INTRODUCTION

La mondialisation et la globalisation sont deux phénomènes qui ont engendré une augmentation des voyages internationaux. En 1999, 1, 560 Milliards de passagers ont emprunté un vol régulier selon les statistiques de l'organisation mondiale de l'aviation civile. Selon la même source, le trafic aérien a enregistré un accroissement de l'ordre de 4 à 5 % chaque année entre 1995 et 1999. L'organisation mondiale du tourisme estime que le nombre des arrivées aux frontières atteindrait 700 millions en l'an 2000 ¹. En Tunisie, 8,7 millions de voya-

ABSTRACT

The present work aims to assess the importance of the international travels of Tunisians, their destinations, the risks they face as well as the means to reduce them. Therefore, data related to the period from 1989 to 1998, were collected from official organisms involved in this area.

Results revealed an increase of the number of Tunisians travelling outside the country of 23% between 1989 and 1998, with a mean progress of 5.7% per year since 1993. Main destinations were Maghrebin countries (65,7%), Europe (30%) and Middle East (4%). The number of persons leaving to high risk destinations remains difficult to assess and shows the importance of implementing a surveillance system to insure an adequate medical follow-up of this category of travellers.

The structures actually involved in the health management of Tunisian travellers have a weak recruitment which demonstrates the importance to strengthen the sensitization of general practitioners to this subject and the promotion of the immunization ward of «Institut Pasteur» to a national centre of travelling medicine

Key words: Travel, Health, hazard, medical management.

geurs ont emprunté des vols aériens durant l'année 1998 et l'accroissement du trafic entre 1995 et 1999 a été de 6 à 8 % d'année en année. En 1998, les entrées des non-résidents ont totalisé 4,7 millions ² et les départs des Tunisiens à l'étranger ont atteint plus de 1,5 millions ³. Le voyageur à l'étranger est une personne déplacée de son environnement habituel qui s'expose à des risques de santé. Il peut s'agir de quelques troubles mineurs induits par un passage rapide de plusieurs méridiens ou des désagréments, souvent bénins, dus à

des maladies d'origine alimentaire. Il peut s'agir aussi d'infections plus graves comme le paludisme ⁴, le sida ou l'hépatite B ou C. La survenue d'un accident de circulation ou de sport est aussi un risque potentiel qui peut interrompre un voyage et occasionner un rapatriement vers le pays de provenance, qui peut coûter très cher.

Ce contexte mondial qui change se caractérise également par l'exacerbation du risque lié aux maladies infectieuses à potentiel épidémique qui peuvent se propager rapidement à la faveur du développement du trafic international. La crainte engendrée par un tel scénario incite plus que jamais à réserver une attention particulière à la santé des voyageurs. Des précautions doivent être prises par ces derniers avant le départ, durant le séjour à l'étranger et au retour au pays d'origine.

Notre objectif dans ce travail est de contribuer à faire le point sur les voyages internationaux des Tunisiens: Quel est leur nombre?, vers quelles destinations se font-ils?, quels sont les risques potentiels eu égard aux destinations fréquentées par les Tunisiens? et qu'est ce qu'on fait actuellement pour les encadrer médicalement? La réponse à ces questions nous permettra d'émettre des recommandations utiles pour renforcer leur encadrement médical.

MATERIEL ET METHODES

On a, dans une première étape, recensé les structures et organismes qui produisent des informations sur les voyages des Tunisiens à l'étranger. A l'aide d'un canevas préparé à l'avance, on a procédé à la collecte des données appropriées qui peuvent permettre de répondre aux objectifs du travail. Les variables étudiées concernent le nombre des voyageurs qui transitent par les postes frontaliers tunisiens, la part des Tunisiens dans l'ensemble du trafic, la répartition de ces voyageurs selon les mois et selon le moyen de transport emprunté, les destinations de départ des Tunisiens partant à l'étranger, les activités de vaccination à destination des voyageurs de l'Institut Pasteur de Tunis et les activités des agences de

contrôle sanitaire aux frontières du ministère de la santé publique. Les données proviennent soit de monographies (Tourisme Tunisien en chiffres), soit de rapports annuels (Aviation civile, Service du contrôle sanitaire aux frontières) soit de publications scientifiques (Archives de l'Institut Pasteur de Tunis). Nous avons collecté les statistiques relatives à la période allant de 1989 à 1998. Les données collectées ont été saisies et analysées à l'aide du logiciel Epi-info.

RESULTATS

1- VOYAGE DES TUNISIENS A L'ETRANGER ^{5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14}

1-1 Volume des départs des Tunisiens à l'étranger:

Le tableau I présente les statistiques des départs des Tunisiens en fonction de la voie empruntée (aérienne ou terrestre) durant la période 1989-1998. On note une augmentation de 23% entre 1989 et 1998 pour les départs par la voie aérienne.

Cette augmentation devient régulière, d'année en année, depuis 1993. A partir de cette date, les départs vers l'étranger des Tunisiens augmentent de 5,7 % en moyenne chaque année. A l'inverse, la tendance à la baisse semble l'emporter pour la voie terrestre.

1- 2 Départs des Tunisiens selon les destinations:

1- 2 -1 Départs par grandes destinations (Tableau II):

Les principales destinations des voyageurs tunisiens durant la période allant de 1989 à 1998 sont les pays maghrébins (65,5%) et européens (30,3%). Les pays du Moyen-Orient (3,1%) et les pays africains (0,3%) sont des destinations relativement peu fréquentées. Pour la destination vers les pays maghrébins, on note une diminution du nombre des voyageurs, de l'ordre de 31 % entre 1989 et 1998, alors que pour la destination vers les pays du Moyen Orient, il y a plutôt une augmentation (64 874 en 1989 contre 73 261 en 1998). Pour les pays européens, le flux des voyageurs tunisiens est presque constant avec une moyenne aux alentours

Tableau I: Nombre des départs des tunisiens à l'étranger, selon la voie empruntée, et évolution de ce nombre d'année en année.

Année	Voie aérienne	Evolution par rapport à l'année antérieure en %	Voie terrestre	Evolution par rapport à l'année antérieure en %
1989	494 876	-	1 185 278	-
1990	464 275	-6,2	1 145 014	- 3,4
1991	562 486	+21	1 420 196	+ 24
1992	437 423	-22,2	1 265 6 07	- 10,9
1993	475 616	+8,7	1 276 285	+ 0,8
1994	502 368	+5,6	1 169 782	- 8,3
1995	528 248	+5,2	1 156 210	- 1,2
1996	540 187	+2,3	795 744	- 31,2
1997	574 774	+6,4	700 891	- 11,9
1998	610 020	+6,1	815 856	+ 16,4

de 500,000 personnes par année. Les départs vers les pays africains ou d'Amérique restent peu nombreux.

1- 2 -2 Principaux pays visités pour les principales destinations fréquentées

Pour l'Europe, les principaux pays de destination sont

la France (65,4%), l'Italie (16,2%) et l'Allemagne (7,5%). Parmi les pays maghrébins, la Libye est la principale destination (90,9%). Pour le Moyen Orient, l'Arabie saoudite (47,3%), la Turquie (23%) et l'Égypte (10%) sont les principaux pays visités. Pour l'Afrique, c'est le Sénégal.

Tableau II: Départs des Tunisiens selon les grandes destinations

Destination année		Pays maghrébins	Pays européens	Moyen Orient	Amériques	Afrique	Autres	Total
1989	Nombre	1218834	491842	64874	37	0	2510	1800
	%	67,7%	27,3	3,6	0	0	9	696
							1,4	100
1990	Nombre	1181910	472172	51333	35	0	2125	1726
	%	68,5	27,3	3,0	0	0	0	700
							1,2	100
1991	Nombre	1457971	560294	51250	905	0	1375	2084
	%	69,9	26,9	2,5	0	0	2	172
							0,7	100
1992	Nombre	1296761	431248	48815	695	0	1832	1795
	%	72,2	24,0	2,8	0	0	2	841
							1,0	100
1993	Nombre	1305080	458852	65050	226	220	8898	1838
	%	71,4	24,9	3,2	0	0	0,5	326
								100
1994	Nombre	1197503	484112	72224	0	8125	735	1760
	%	68,2	27,3	4,1	0	0	0,4	386
								100
1995	Nombre	1183231	511379	79064	0	890	3713	1778
	%	66,4	29,0	4,4	0	0	0,2	277
								100
1996	Nombre	825494	525435	73261	0	360	3714	1428
	%	57,8	36,8	5,1	0	0	0,3	264
								100
1997	Nombre	728711	566148	78499	0	373	6958	1380
	%	52,8	41,0	5,7	0	0	0,5	689
								100
1998	Nombre	844584	588877	86304	0	321	5686	1525
	%	55,3	38,6	5,7	0	0	0,4	772
								100
Total	Nombre	11240079	5090359	670674	1898	2976	1131	1711
	%	65,7	29,7	3,9	0	0	37	9123
							0,7	100

1-3 Départs des Tunisiens selon le mois

La moyenne mensuelle des départs de Tunisiens au cours de la période allant de 1989 à 1998 est de 129 934. Les 2 pics de départ sont enregistrés au cours des mois d'août et de septembre; la moyenne mensuelle passe du simple au double. Le graphique 1 montre la répartition de départs selon les mois pour les trois années 1989 (début de période), 1994 (milieu de période) et 1998 (fin de période).

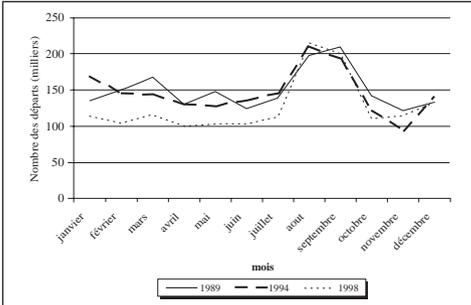


Figure 1: Evolution du nombre des départs Tunisiens en fonction du mois (1989, 1994 et 1998)

1- 4 Départs de Tunisiens selon le mode de transport.

La voie de transport la plus utilisée est la voie terrestre. La voie aérienne est utilisée dans 29% des cas. La voie maritime (6%) est utilisée principalement pour les destinations de la France et de l'Italie. Le nombre des voyageurs qui emprunte la voie terrestre montre une nette diminution passant, respectivement, de 1 015 764 en 1989 à 788 195 en 1998 pour ceux dont la destination est la Libye et de 169 514 à 27661 pour l'Algérie.

2. ACTIVITES DES STRUCTURES AYANT POUR MISSION LE CONTROLE DE LA SANTE DES VOYAGEURS:

2.1: Les activités des agences de Contrôle Sanitaire aux Frontières

Le tableau III présente les statistiques des activités de

l'agence de CSF de l'aéroport international de Tunis-Carthage sur une période de 11 années (1988-1998). On note que le nombre annuel moyen des voyageurs utilisant cet aéroport se chiffre à 1.359.182 passagers à l'arrivée et 1.324.874 passagers au départ. Le contrôle des actes de vaccination des voyageurs concerne la fièvre jaune et la méningite. Le nombre annuel moyen de passagers contrôlés pour la vaccination anti-méningococcique durant la période est de l'ordre de 858 avec des extrêmes de 453 et 2000. Pour la vaccination anti-amarile, la moyenne annuelle est de 428 actes. Le nombre annuel moyen de passagers partant en zones impaludées et identifiés ne dépasse pas 861 passagers.

1.1: Les activités du service des vaccinations internationales de l'Institut Pasteur de Tunis

Le service des vaccinations internationales de l'Institut Pasteur de Tunis, seul centre agréé pour ce genre d'acte de prévention, accueille chaque année, en moyenne, 980 voyageurs pour pratiquer leur vaccination anti-amarile. Par ailleurs, 11580 actes de vaccination anti-méningococcique en moyenne sont effectués chaque année. La demande d'autres vaccinations reste très faible.

DISCUSSION

Les informations analysées dans le cadre de ce travail ont été recueillies auprès de structures officielles appelées à produire mensuellement et ou annuellement leurs statistiques. La régularité de leur publication, leur disponibilité et l'accès facile aux documents nous montre la tradition de ces organismes dans la diffusion de leurs résultats. Ceci peut limiter les insuffisances de ce genre de données, recueillies en routine, qui pèchent généralement par leur manque de précision et de fiabilité. Nous avons, par ailleurs, choisi de travailler sur une série chronologique de 10 années, ce qui nous permet de mieux analyser l'évolution des tendances sur une période assez conséquente.

Tableau III: Activité de C.S.F dans l'aéroport Tunis-Carthage

Activités	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Nbre des aéronefs: arrivées	9631	11010	10753	8965	14431	11234	1199	6120	40128	61339	813763
Passagers débarqués	1052488	1182307	1207672	1007270	1256042	1343870	1448420	1400554	1428686	1708164	1915348
Pèlerins contrôlés	3458	3748	3561	3765	3908	4090	3420	3140	3085	3178	3734
Nbre des aéronefs: sorties	9729	11028	10828	8802	10523	11321	11981	1163	1127	301352	114700
Passagers embarqués	1025561	1164794	1211831	1026476	1247882	1285539	1382114	1350188	1535536	1553765	1789922
Passagers en zone impaludée	616	792	790	744	1093	580	1840	937	773	713	599
Nbre de cp de Nivaquine livrés	12320	15842	15800	14880	21860	11600	5229	18740	15640	14260	11980
Vaccination méningite	786	867	462	562	453	507	515	796	885	2000	1602
Vaccination fièvre jaune	357	368	210	317	402	438	1582	4162	1919	1213	
Prélèvements sanguins			57	710	659	812	1216	1569	1199	1062	1048
Nombre de dépliants					1500	2000	3500	5000	10000	12000	15000

Le nombre des voyages internationaux effectués par les Tunisiens à l'étranger peut être identifié à partir des statistiques recueillies par la police des frontières aux différents points d'accès frontaliers. Ces données sont communiquées, traitées et publiées dans les périodiques de l'office National du Tourisme tunisien.

L'autre source d'informations sur un tel trafic est représentée par les statistiques des organismes de l'aviation civile. Nous avons recouru à ces deux sources pour estimer ce nombre et évaluer sa tendance durant la dernière décennie.

En comparant les chiffres de début et de fin de période, on constate que le nombre des Tunisiens qui ont voyagé a diminué aussi bien pour les départs que pour les arrivées: 15,3 % de moins pour les départs des Tunisiens à l'étranger. Cette baisse ne signifie, cependant pas, un ralentissement du mouvement des voyages touristiques à l'étranger des Tunisiens. Les statistiques montrent que la diminution concerne surtout les départs empruntant la voie terrestre et notamment ceux effectués pour la Libye. Les départs des Tunisiens par la voie aérienne, celle souvent empruntée pour les voyages touristiques, ont à l'inverse augmenté (6 % en moyenne chaque année entre 1993 et 1998).

L'augmentation du nombre des voyages à l'étranger a été constatée dans plusieurs pays. En 1996, 18,5 millions de personnes résidant en France se sont déplacées vers l'étranger²³. De même, une étude sur douze ans (1986 à 1998) a montré que le nombre des français partant en zone tropicale est passé de 1,5 millions en 1986 à 2,5 millions en 1998²⁴.

La grande difficulté que nous avons rencontrée est celle relative à la détermination du nombre exact des Tunisiens qui partent pour les destinations à risque élevé: pays tropicaux d'Afrique, d'Amérique du sud ou d'Asie du Sud est. Comme il n'y a pas de desserte aérienne directe entre la Tunisie et ces zones, à part le vol hebdomadaire pour le Sénégal, les voyageurs tunisiens qui partent pour de telles destinations sont enregistrés, à leur départ, sur une autre destination d'escale (Europe, Maghreb ou Moyen Orient). Il est impossible, à partir des statistiques officielles, de les identifier. C'est d'autant plus contrariant que ces sont là les destinations où il va falloir prendre le maximum de précautions pour le voyageur lui-même (pathologies graves fréquentes comme le SIDA ou le paludisme) et vis à vis de la protection du territoire contre l'importation des maladies émergentes ou réémergentes (paludisme et bilharziose). La mise en place d'un système d'identification et de suivi de cette catégorie de voyageurs constitue une priorité. Le rôle des agences de voyage est primordial à ce sujet. C'est à ce niveau que se négocie l'itinéraire du voyage et où on connaît exactement la destination finale du voyageur. Il faut trouver un système qui puisse permettre d'identifier, même si le nombre n'est pas très important, et surtout d'informer ces voyageurs sur les risques encourus.

Les principales destinations pour le voyageur tunisien sont la France, l'Italie, l'Allemagne, les pays maghrébins, la Turquie, l'Arabie Saoudite et l'Égypte. Le trafic avec les pays européens étant à peu près constant durant toute la période de l'étude, l'augmentation a touché les autres destinations où le Tunisien se déplace pour le tourisme ou le pèlerinage. Trois pays sont concernés par cette augmentation; l'Arabie Saoudite, la Turquie et l'Égypte.

En ce qui concerne les destinations vers la France, l'Italie et l'Allemagne, elles sont surtout le fait du mouvement de la communauté tunisienne installée dans ces pays. Le niveau sanitaire de ces pays est tel que le voyageur n'y court vraisemblablement pas plus de risques qu'en Tunisie. Il existe évidemment certains risques pour la santé, mais, dans la plus grande partie de ces pays, un minimum de précautions permet de les éviter.

Pour les pays maghrébins, l'Égypte et la Turquie, il est admis que le commerce constitue la véritable raison qui préside au choix de ces destinations. Ces régions sont classées comme des zones à risque intermédiaire²⁵. Les maladies transmises par les aliments et par l'eau sont particulièrement répandues. Elles constituent, du fait des conditions de séjour généralement précaires, le principal risque encouru, et justifient pleinement des mesures de précautions et un encadrement médical. D'autres maladies transmises par les arthropodes comme le paludisme (Turquie), la bilharziose, la filariose ou la fièvre de la vallée du Rift (Égypte) ne présentent qu'un danger moindre dans la mesure où elles sévissent en petits foyers éloignés des zones fréquentées. Pour éviter ces risques, il est indispensable de transmettre une information adéquate aux candidats aux voyages. Cet effort de sensibilisation doit être mené par les praticiens généralistes qui doivent être eux même suffisamment informés et vigilants et par les organisateurs des voyages qui ont l'obligation d'informer correctement leurs clients de l'intérêt d'une visite médicale avant tout voyage.

Concernant la destination vers l'Arabie Saoudite, le motif de voyage est essentiellement le grand (Hadj) ou le petit pèlerinage (Omra). Les principaux problèmes de santé qui risquent de se poser pour ces voyageurs sont de trois types: L'exposition au soleil et la déshydratation, le risque infectieux épidémique y compris le péril des maladies d'origine alimentaire et le risque d'accidents de la circulation. Etant entendu qu'un encadrement médical du grand pèlerinage est toujours assuré avant et durant le déroulement des rites, ces risques de santé concernent particulièrement les personnes en partance pour la Omra. Il est impératif d'organiser l'information et l'éducation de ces voyageurs en vue de les amener à prendre conscience de ces risques et de s'en méfier. Cet effort peut se faire en collaboration avec les voyagistes puisqu'il s'agit le plus souvent de voyages organisés.

L'aéroport international Tunis-Carthage est le principal aéroport qui dessert la Tunisie. Il accapare 81% des vols réguliers et 82,5% des passagers réguliers. Par ailleurs, il est le lieu de transit du seul vol régulier qui s'effectue à destination d'un pays africain. Au niveau de ce point de transit, les services de CSF tentent d'organiser la captation des passagers partant pour des destinations à haut risque. Le rendement des équipes dans ce domaine s'avère faible. Le nombre annuel moyen de voyageurs partant en zones impaludées et identifiés par le service de CSF est de l'ordre de 861. Le nombre annuel moyen des certificats de vaccination vérifiés est de 428. Ceci pose le problème général de l'efficacité actuelle de ces services, créés à l'origine pour veiller à l'application du règlement sanitaire international et notamment la lutte contre la propagation internationale des maladies transmissibles.

L'inefficacité de ces structures, constatée partout dans le monde, a incité l'Organisation Mondiale de la Santé à entamer la révision du règlement sanitaire international^{26,27,28,29}, pour mieux l'adapter au nouveau contexte mondial de démantèlement des frontières. Les services de contrôle sanitaire aux frontières n'auront peut être plus le même rôle qu'auparavant. On s'oriente de plus en plus vers une meilleure implication des médecins, des structures de santé, des agences de voyage et des compagnies aériennes en matière de surveillance épidémiologique pour les deux premiers et en matière de sensibilisation des voyageurs pour les deux autres.

Le service des vaccinations internationales de l'IPT accueille chaque année, en moyenne 980 personnes, qui viennent se faire vacciner contre la fièvre jaune. Cette affluence correspond- t- elle au nombre réel des candidats potentiels aux multiples prestations possibles du service ? En matière de vaccination, d'autres indications vaccinales^{30,31,32} peuvent être portées chez un voyageur. Le statut immunitaire (protection incomplète contre certaines maladies comme le tétanos ou la polio), les antécédents pathologiques, l'état physiologique (grossesse), l'âge³³ ou la destination sont des facteurs qui peuvent amener le praticien à porter d'autres indications vaccinales. La prescription d'une chimioprophylaxie²⁴, les conseils hygiéno-diététiques^{34,35}, les méthodes de protection contre les moustiques²⁴ et d'autres prestations préventives³⁶ sont les autres prestations possibles d'un centre destiné à encadrer les voyageurs internationaux.

La promotion de ce service en un véritable centre de médecine des voyages peut mieux servir les voyageurs. Une stratégie de promotion, basée sur des actions de communication et d'information auprès des praticiens, des mass médias et du grand public doit permettre à ce service de dépasser le simple cadre d'un centre agréé pour la vaccination contre la fièvre jaune pour s'ériger en un centre national de médecine des voyages. Un tel centre peut également jouer un rôle dans l'actualisation

des données épidémiologiques et leur diffusion au large public et dans la formation-information des médecins généralistes appelés à jouer un rôle efficace dans l'encadrement médical des voyages.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- **M. Armegaud** (1996). Evolution récente de la médecine des voyages en France et dans le monde. *Bull. Acad. Nat. Méd.* **180**, 4: 769 - 783
- 2- **Ministère du Tourisme et de l'Artisanat**, Office National Du tourisme Tunisien. (1998) *Conjoncture touristique*; **6**
- 3- **Office National Du tourisme Tunisien**. *Guide des opérateurs de tourisme en Tunisie* (1999).
- 4- **A. Bouratbine, M. K Chahed, K Aoun, G. Krida, S. Ayari et R. Ben Ismail** (1998). Le paludisme d'importation en Tunisie. *Bull. Soc. Pathol. Exot.* **91**, 3: 203 - 207
- 5- **Ministère du Tourisme et de l'Artisanat**, Office National du Tourisme Tunisien. Mouvement des Tunisiens. *Le tourisme tunisien en chiffres* (1989): 53 - 6
- 6- **Ministère du Tourisme et de l'Artisanat**, Office National du Tourisme Tunisien. Mouvement des Tunisiens. *Le tourisme tunisien en chiffres* (1990): 53 - 6
- 7- **Ministère du Tourisme et de l'Artisanat**, Office National du Tourisme Tunisien. Mouvement des Tunisiens. *Le tourisme tunisien en chiffres* (1991): 53 - 6
- 8- **Ministère du Tourisme et de l'Artisanat**, Office National du Tourisme Tunisien. Mouvement des Tunisiens. *Le tourisme tunisien en chiffres* (1992): 54 - 7
- 9- **Ministère du Tourisme et de l'Artisanat**, Office National du Tourisme Tunisien. Mouvement des Tunisiens. *Le tourisme tunisien en chiffres* (1993): 54 - 7
- 10- **Ministère du Tourisme et de l'Artisanat**, Office National du Tourisme Tunisien. Mouvement des Tunisiens. *Le tourisme tunisien en chiffres* (1994): 54 - 2
- 11- **Ministère du Tourisme et de l'Artisanat**, Office National du Tourisme Tunisien. Mouvement des Tunisiens. *Le tourisme tunisien en chiffres* (1995): 56 - 9
- 12- **Ministère du Tourisme et de l'Artisanat**, Office National du Tourisme Tunisien. Mouvement des Tunisiens. *Le tourisme tunisien en chiffres* (1996): 59 - 61
- 13- **Ministère du Tourisme et de l'Artisanat**, Office National du Tourisme Tunisien. Mouvement des Tunisiens. *Le tourisme tunisien en chiffres* (1997): 59 - 61
- 14- **Ministère du Tourisme et de l'Artisanat**, Office National du Tourisme Tunisien. Mouvement des Tunisiens. *Le tourisme tunisien en chiffres* (1998): 63 - 6

- 15- **M-F. Kennou, D. Bejoui et Ben Ghodhbene M.** (1990). Service des Vaccinations Antirabique et Internationales. *Archs Inst Pasteur Tunis*, **7**: 210 - 20
- 16- **M-F. Kennou, D. Bejoui et Ben Ghodhbene M.** (1991). Service des Vaccinations Antirabique et Internationales. *Archs Inst Pasteur Tunis*, **8**: 205 - 13
- 17- **M-F. Kennou, D. Bejoui et Ben Ghodhbene M.** (1992). Service des Vaccinations Antirabique et Internationales. *Archs Inst Pasteur Tunis*, **9**: 218 - 26
- 18- **M-F. Kennou, D. Bejoui et Ben Ghodhbene M.** (1993). Service des Vaccinations Antirabique et Internationales. *Archs Inst Pasteur Tunis*, **10**: 260 - 8
- 19- **S. Khoufi, D. Bejoui, M. Ben Ghodhbene et Ben Dhief C.** (1994). L'Unité de Vaccinations Antirabique et Internationales. *Archs Inst Pasteur Tunis*, **11**: 285 - 90
- 20- **S. Khoufi, D. Bejoui, M. Ben Ghodhbene et Ben Dhief C.** (1995). L'Unité de Vaccinations Antirabique et Internationales. *Archs Inst Pasteur Tunis*, **12**: 157 - 61
- 21- **S. Khoufi, D. Bejoui, M. Ben Ghodhbene et Ben Dhief C.** (1996). L'Unité de Vaccinations Antirabique et Internationales. *Archs Inst Pasteur Tunis*, **13**: 139 - 41
- 22- **S. Khoufi, D. Bejoui, M. Ben Ghodhbene et Ben Dhief C.** (1997). L'Unité de Vaccinations Antirabique et Internationales. *Archs Inst Pasteur Tunis*, **14**: 147 - 50
- 23- **M. Rey** (1997). Les voyages, la Médecine de voyages et la pathologie exotique. *Bull Soc Path Ex*, **90**, 219 - 20
- 24- **M. Danis, F. Legros, F. Gay, G. Brousse, F. Bricaire et Gentiline M.** (1999). Paludisme d'importation en France. *Document de travail*. Copyright SPILF: 1 - 15
- 25- **OMS** (1999). *Voyages internationaux et santé*: 1 - 99
- 26- *Règlement Sanitaire Internationale* troisième édition Genève OMS (1969).
- 27- **Ministère de la santé publique, Police Sanitaire Maritime et Aérienne.** (1953). Décret Beylical du 8 Janvier.
- 28- **R. Steffen** (1998). Révision du Règlement Sanitaire International. *Med Trop*, **4**: 58: 78
- 29- **Anonyme** (2000). Révision du Règlement sanitaire international. *Relevé épidémiologique hebdomadaire de l'OMS*, **4**: 29 - 36
- 30- **C. Goujon** (1997). Quel calendrier vaccinal, quels vaccins ? Les contraintes de temps et celle liées à l'âge. *Med Trop*, **57bis**: 478 - 82.: 147 - 50
- 31- **B. Marchou, N. Picot et Massip P.** (1998). Vaccination du voyageur. *Ann Med interne*, **149**: 332 - 9
- 32- **D. Tessier** (1997). Comment planifier les vaccinations du voyageur quand elle sont multiples et quant il est pressé ? *Bull Soc Pathol Exot*, **90**: 243 - 4. 1997
- 33- **G. Brousse** (1997) Le voyage de sujet âgé. *Med Trop*, **57bis**: 443 - 5
- 34- **Y. Buisson, R. Teysson et Nicand E.** (1997). La prophylaxie non vaccinale des maladies à transmission orale. *Med Trop*, **57bis**: 514 - 8
- 35- **M. Armengaud et Eyckmans L.** (1994). L'information médicale des voyageurs. *Médecine et Maladie Infectieuse*, **63**: 24: 759
- 36- **D. Tessier** (1997). Une trousse de secours: pour qui et pour quoi ? *Med Trop*, **57 bis**: 473 - 7